

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 Décembre 2022

- **Présents** : GOIZET Henri, BONNET Angèle, DUPIN André, FOURGEAUD Sébastien, FRICAUD , Jean Luc, GROS Corine, LACOSTE Frédéric,
- **Absents excusés** : DOMINGUEZ Jean José (pouvoir à Corine GROS.) , LOUBET Marie José, OZANNE Jean François, VILLEMUR Daniel,
- Secrétaire de séance : DUPIN André

Lecture des délibérations du Conseil Municipal du 10.Novembre.2022

Ordre du jour

Mr le Maire demande au Conseil de bien vouloir accepter de délibérer sur un sujet non prévu à l'ordre du jour. Il s'agit d'une demande de subvention au Conseil Départemental pour acquisition d'un photocopieur.

Le Conseil accepte à l'unanimité l'intégration de cette délibération dans la séance.

1.Approbation du procès verbal de la séance du 10 Novembre 2022.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2.Fixation du prix de l'eau et de l'assainissement..

Afin de se rapprocher des tarifs qui seront pratiqués par le Syndicat des Eaux de la Barousse qui devrait prendre en charge le réseau de la Commune en juillet 2023, les tarifs suivants sont adoptés par le Conseil après discussion :

Eau 1.20€ ttc le m3

Assainissement 1.30€ m3 ttc

Prix des abonnements inchangés.

3. Promesse de bail terrain

Mr le Maire rappelle au Conseil qu'il a délibéré le 25 février 2022 pour l'acquisition de la parcelle

B731 commune de Boussens, appartenant à Mr Chagnes, destinée au projet de champ de panneaux solaires sur les parcelles libérées par les mesures foncières du PPRT Antargaz.

Un compromis de vente sous seing privé a été signé le 20 juin 2022 pour cette parcelle.

Cette parcelle sera donnée à bail à l'opérateur WPD. , ainsi qu'il a été fait pour la parcelle AD 297.

Il convient donc d'accorder, comme pour la parcelle AD 297 , une promesse de bail à la Sté WPD pour l'instruction du permis de construire et de l'enquête publique qui aura lieu.

Le Conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

4.Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent), budget principal et budget eau/assainissement.

Comme chaque fin d'année le Conseil Municipal est invité à délibérer dans ce sens afin de permettre la continuité des dépenses d'investissement éventuelles entre le budget de l'exercice et le vote du budget 2023.

Mr le Maire indique par chapitre les sommes ainsi disponibles .

5.PPRT Déconsignation.

Démolitions dans le cadre des mesures foncières du PPRT Antargaz

Il s'agit de déconsigner la somme de

- **12 645.12€** en faveur du groupement d'entreprises STTL/ACCHINI/JM pour sa situation N°4.

Le Conseil donne son accord pour déconsigner ces sommes , à l'unanimité .

5.Pouvoir à donner pour signature d'acte d'échange de terrains

Mr le Maire rappelle au Conseil la délibération du 25 février 2022 par laquelle il autorisait l'échange de parcelle avec Mr TECHENE.

A la demande du Notaire le Conseil doit donner pouvoir à la personne qui signera l'acte .

Mr le Maire propose au Conseil d'accorder le pouvoir à André Dupin , désigné pour la signature de l'acte.

Le Conseil approuve la proposition à l'unanimité des membres présents.

6.Demande de subvention au Conseil Départemental.

Pour changement du photocopieur /imprimante de la Mairie

Mr le Maire propose de demander une subvention de 50 % du montant de l'équipement au Département (devis du modèle reconditionné 2800 €).

Le Conseil approuve la proposition à l'unanimité des membres présents

En cas de refus Mr le Maire propose au Conseil d'examiner le coût de location du matériel.

Questions diverses :

-Préparation du Marché de Noël

Préparation des vœux

Devis silo à granulés 3t

Devis desherbant

Le Maire,

Henri GOIZET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Henri GOIZET', written over a horizontal line.

Le Secrétaire de séance,

André DUPIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'André DUPIN', written over a horizontal line.

